



Mairie du PIN

AVIS DE MARCHÉ

Nom et adresse officiel de l'organisme acheteur :

Mairie LE PIN – Seine-et-Marne
6 rue de Courtry – 77181–LE PIN
Courriel : urbanisme@mairielepin.fr

Adresse internet du profil d'acheteur : <http://www.synapse-entreprise.com>

MAITRISE D'ŒUVRE POUR LA CONSTRUCTION D'UN POLE SANTE

Maitre d'ouvrage : Commune du Pin

OBJET DU MARCHÉ : Construction d'un pôle santé regroupant une pharmacie et des locaux pour des professionnels de santé.

Type de procédure : procédure adaptée, article 27 et 90 du décret du 25 Mars 2016 relatifs aux Marchés Publics.

CARACTERISTIQUES PRINCIPALES :

La consultation fait l'objet d'une décomposition en 2 lots.

LOT 1 - CONSTRUCTION DU BATIMENT

LOT 2 : TRAVAUX DE VOIRIE - CREATION DU PARKING ATTENANT AU POLE SANTE ET DE LA VOIE DE CIRCULATION.

Le contrat porte sur les prestations suivantes :

A. Chaussée

- Création de la voie de circulation et de tout ce qui incombe à celle-ci.

B. Parking

- Création de places de parking revêtement de type « Evergreen » en fonction du plan de construction du Pôle Santé et de la réglementation en vigueur.

CONTENU DE LA MISSION DE MAITRISE D'ŒUVRE :

- Études d'esquisses
- Études d'avant-projet sommaire (APS)
- Études d'avant-projet définitif (APD)
- Études de projet (PRO)
- Assistance à la passation des contrats de travaux (ACT)
- EXE Les études et plans d'exécution seront intégralement réalisés par le maître d'œuvre qui devra s'assurer que les documents établis, seront correctement suivis par les entreprises.
- Direction de l'exécution des travaux (DET)

- Assistance aux opérations de réception (AOR) et pendant la période de garantie de parfait achèvement.
- La mission complémentaire suivante est également confiée au maître d'œuvre :
- Ordonnancement, Pilotage et Coordination (OPC).

La présente consultation est ouverte aux équipes de maîtrise d'œuvre dont la composition devant inclure au moins les compétences professionnelles suivantes :

Architecture

Économiste de la construction

BET Structure

BET Fluides

La Décomposition du Prix Global et Forfaitaire (DPGF) pour le lot 1 et le lot 2 est à fournir par le candidat.

Le marché est passé à prix forfaitaire provisoire pour le forfait de rémunération pour la mission de base et à prix forfaitaire définitif pour le forfait de rémunération pour la mission complémentaire. Les prix sont actualisables.

Il n'est pas prévu de révision des prix.

Variantes non autorisées.

La durée du marché commence à courir à compter de la notification du marché et se termine à la fin du délai de garantie de parfait achèvement.

Cautionnement et garanties exigés

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

DOCUMENTS A PRODUIRE A L'APPUI DES CANDIDATURES PAR LE CANDIDAT, AU CHOIX DE L'ACHETEUR PUBLIC :

- Formulaire DC1, Lettre de candidature
- Formulation DC2, Déclaration du candidat individuel ou membre du groupement
- Déclarations appropriées de banques ou, le cas échéant, preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents
- Une liste des principales livraisons effectuées ou des principaux services fournis au cours des trois dernières années
- Références de services similaires : - présentation d'une liste des principaux services effectués au cours des trois dernières années
- Pour l'architecte : Diplôme ou titre habilitant l'architecte à exercer sa profession sur le territoire français
- Présenter une équipe complète de maîtrise d'œuvre ayant les compétences Bâtiment et VRD (voirie, réseau, divers)
- Apporter toutes les précisions et situation administrative le concernant à savoir s'il s'agit d'une personne physique, d'une société ou d'une personne morale.

CRITERES D'ATTRIBUTION :

La pondération de jugement des candidatures s'établit de la manière suivante :

- Offre économiquement la plus avantageuse (40 %)
- Motivation et capacité de l'équipe à produire un programme qualitatif, adapté au contexte de l'opération, moyens humains pour remplir la mission, en tenant compte des compétences attendues (10%),

- Qualité des dernières réalisations similaires ayant abouties et visite de sites (5%),
- Capacité financière de l'opérateur à porter le projet de construction (10%),
- Contenance de la note technique (35 %)

Date limite de réception des offres : Lundi 2 mars 2020 à 12H00

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Obtention du dossier de consultation : Téléchargeable gratuitement à l'adresse : <http://www.synapse-entreprise.com>

Conditions de remise des offres ou des candidatures :

Le pouvoir adjudicateur impose la transmission des documents par voie électronique uniquement à l'adresse suivante : <http://www.synapse-entreprise.com>

Renseignements complémentaires :

Les candidats devront faire parvenir une demande écrite en utilisant EXCLUSIVEMENT l'onglet « Question » de la présente consultation sur le profil acheteur :

<http://www.synapse-entreprise.com>

Date d'envoi du présent avis à la publication : 13/01/2020